

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 61-62 (1994-1997)

Artikel: Les figurants du 800e ou l'émigration militaire travestie et célébrée
Autor: Steinauer, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817253>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES FIGURANTS DU 800^e OU L'ÉMIGRATION MILITAIRE TRAVESTIE ET CÉLÉBRÉE

Jean Steinauer

Un cortège historique rassemblant 2000 figurants costumés ouvrit, le 16 juin 1957, les festivités du huit-centième anniversaire de la ville de Fribourg. Son élément central représentait la Ville-Etat d'Ancien Régime, qu'il identifiait pratiquement avec le service étranger.

Sur les six groupes dont il était composé, seul celui qui figurait «*l'Etat de Fribourg au XVIII^e siècle*» — avoyer et membres des Conseils, bannerets, baillis et société aristocratique de la capitale — faisait défiler des «civils», si l'on peut dire: la plupart des patriciens gouvernant à Fribourg ont été, pour un temps plus ou moins long, officiers au service d'un prince d'Europe. Trois groupes montraient des régiments engagés en France: piquiers, arquebusiers, mousquetaires et fusiliers en nombre, avec musique et drapeaux, et le colonel-proprétaire en tête: de Pierre de Cléry (1569) à Jean-Antoine de Reynold (1648) et François-Romain de Diesbach (1760). Un groupe symbolisait les alliances donnant son cadre diplomatique au service étranger (1503-1777), et le dernier les officiers généraux qu'il produisit (1700-1720)¹. Ainsi les trois siècles offerts à la contemplation du public étaient-ils ramenés au seul déploiement de l'émigration militaire, dont émergeaient les figures du pouvoir patricien.

Cette représentation de l'histoire fait sourire, mais elle n'est pas absolument aberrante: l'émigration militaire est une réalité massive et constante des temps modernes fribourgeois.

Elle s'étale dans tout l'espace physique du pays; de la plaine broyarde aux vallées gruériennes, chaque région naturelle et chaque zone d'altitude y contribuent à proportion de leur population. Elle en implique toutes les parties constitutives: la capitale, qui fournit peu de soldats mais tous les officiers, les Anciennes Terres et les baillages — récents ou non. Elle se poursuit dans toute la durée de l'Ancien Régime: la tendance au ralentissement puis au tarissement, générale en Suisse dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, ne se vérifie pas ici. Au contraire! Des huit mille soldats dont la chancellerie a

¹ *Guide officiel*, Fribourg 1957, pp. 32-34.

enregistré l'engagement entre 1719 et 1791, la moitié furent inscrits après 1760. En moyenne, sur l'ensemble du siècle, 112 recrues par an². Chiffres officiels, chiffres minimaux. Car il faut englober dans cette émigration les ressortissants de la «deuxième génération», nés en garnison, et surtout les irréguliers natifs de Fribourg mais enrôlés hors du pays. Enfin, il existe, à l'évidence, une émigration militaire «au noir», comme on dirait de nos jours; en dépit, ou à cause, de la bureaucratisation des procédures, le racolage et les pratiques d'enrôlement frauduleuses n'ont jamais cessé. L'importance du mouvement se mesure encore à la multiplicité de ses dimensions: démographique, économique, bien sûr, mais aussi culturelle. A Fribourg, durant près de deux siècles, l'émigration militaire a capté le meilleur de la population et régi l'essentiel de la vie matérielle; elle a pesé sur l'usage de la langue, marqué l'architecture, nourri les arts, influencé la pensée politique...

Authentifier le simulacre

L'étonnant, dès lors, c'est que le phénomène ait laissé d'aussi pauvres traces dans la mémoire vive. Pas un monument, pas une image forte! Rien qu'une imagerie sonore et visuelle suspecte, parce que largement produite au tournant du XX^e siècle: quelques chansons faisant pendant au folklore pastoral, des groupes costumés portant fusil (à pierre), et l'arrangement pour fanfare de la marche de Diesbach. Pas un vrai souvenir, rien qui provoque ou ranime le besoin de comprendre ce passé, de l'interroger en relevant ses traces, de communiquer avec lui. Le simulacre et la reconstitution sont de règle, au contraire, et dans cet ordre-là le cortège du 800^e a fait figure de sommet.

Mais il réalisait un exploit plus étonnant encore. On avait trouvé l'imparable moyen d'authentifier ce toc en confiant la mise en scène du cortège, et plus encore: la figuration des principaux personnages, à leurs propres descendants, homonymes et parfois homologues. Aux ordres de messieurs qui s'appelaient vraiment de Boccard ou de Castella, les figurants de 1957 pouvaient sans trop d'effort s'imaginer sous Louis XV. C'est ainsi que notre contemporain, le colonel Roch de Diesbach, incarnait son ancêtre le colonel François-Romain de Diesbach, caracolant à la tête du «*régiment de son nom*», comme on disait autrefois. Il y a fort à parier que parmi les hommes déguisés en fantassins de la guerre de Sept ans se trouvaient de nombreux citoyens-soldats relevant aussi, dans leur vie militaire réelle, du commandement de leur colonel-proprétaire d'un jour. Mais on ne peut que le supposer. Tout comme leurs personnages, en effet, quand ils eurent fini de défiler pour servir la gloire du colonel, les figurants du 800^e disparurent dans l'anonymat.

² AEF, SE 201.1 4.

Encore une fois, ce n'est pas aberrant. Pourquoi les fantassins factices de 1957 auraient-ils eu plus de relief, aux yeux des spectateurs, que les soldats dont ils jouaient le rôle n'en ont eu pour les historiens du canton?

La *Bibliographie fribourgeoise* inventorie une bonne centaine de publications touchant le service étranger; on compte sur les doigts d'une main celles dont l'intérêt dépasse le champ exclusif de la noblesse ou de la bourgeoisie privilégiée. Il suffit, pour comprendre l'étroitesse de cette perspective, de nommer les principaux auteurs répertoriés: de Castella et de Reynold, flanqués par de Fischer, de Schaller et de Ræmy, suivis par une escouade entière de Diesbach — non, ce n'est pas un rôle de pensions établi par Choiseul que l'on consulte, c'est une liste d'érudits et de mémorialistes contemporains. Le bibliographe qui l'a dressée s'appelle de Courten, il n'y a pas de hasard.

Certes, la chronique du service étranger relève de la chronique familiale — elle est l'affaire des familles dominantes, plutôt — depuis que ses ouvrages-sources (Zurlauben 1751, May de Romainmôtier 1788) ont donné un lustre historiographique à des lignages qu'on pensait férus, jusqu'alors, de gloire militaire seulement. N'empêche: on reste songeur, et presque admiratif, devant l'incuriosité des historiens à l'endroit de ceux qui, en masse, fournirent la matière humaine du service étranger.

Les sources pourtant ne manquent pas, au contraire. Les contrôles de troupes de l'Ancien Régime, répertoriés par André Corvisier³, sont disponibles au Service historique de l'armée de terre française (SHAT) à Vincennes, où l'on n'a jamais signalé aucune bousculade de chercheurs helvétiques, depuis une trentaine d'années seulement, mais nos cantons et nos villes ne manquent pas de registres et listes de contrôle d'hommes: archives pas plus fragmentaires, souvent plus détaillées, et non moins impeccablement répertoriées, notamment à Fribourg. Il faut croire que nos historiens du service étranger n'avaient pas de temps à perdre avec la piétaille. Gonzague de Reynold, dont l'identité d'historien se discute mais qui joua un rôle central dans la vulgarisation d'une image héroïque du service étranger, ne l'envoyait pas dire: «*Plus intéressant pour nous que les soldats, quelle que fût leur bravoure, était le corps d'officiers. Avec lui, nous sommes en présence d'une élite non militaire seulement, mais morale.*»⁴

Avec le cortège du 800^e, nous sommes en présence, nous, d'une image du service étranger pas absolument aberrante, on l'a dit, mais violemment déformée, ou rudement schématisée, comme on voudra, et nous pouvons nous interroger sur les enjeux de ce genre de représentation. Ils sont d'ordre politique, d'ordre scientifique aussi.

³ André CORVISIER: *Les contrôles de troupes de l'Ancien Régime*, Paris 1968.

⁴ Gonzague de REYNOLD: *Gonzague de Reynold raconte la Suisse et son histoire*, Lausanne 1965, p. 127.

Télescopes chronologiques

Ils sont d'ordre politique et social dans le moment. Nous sommes en 1957. La «République chrétienne» héritée de Georges Python brille d'un dernier éclat; certains se doutent peut-être, mais nul ne sait encore que ses héros jouent les prolongations, voire les arrêts de jeu. Fribourg revit, non: admire son histoire dans une sérénité de parousie. La mise en scène de la reconstitution historique, et surtout la distribution des premiers rôles au sein des familles de premier rang, ont pour but de mettre en évidence la permanence de la hiérarchie sociale et la continuité du pouvoir politique, en soulignant la longévité des lignages et la constance de la fonction de commandement qu'ils assument. Cette fonction historique acquiert le statut d'une disposition génétique, osons le mot: naturelle. Ce qui fut si longtemps une raison de vivre s'afficherait presque, aujourd'hui, comme une raison sociale: «*Diesbach et fils, succ., colonels depuis 1721...*»

Car le régime conservateur fribourgeois se donne pour le successeur naturel du régime patricien. Il ne faudrait pas le pousser beaucoup pour qu'il se légitime, comme lui, par le droit divin, sous les apparences du suffrage universel. Il mobiliserait pour la démonstration, au besoin, les télescopes chronologiques les plus audacieux.

Mais pour les intéressés, l'exercice n'a rien de scabreux. Les Diesbach l'ont même pratiqué en virtuoses. En voici deux exemples, séparés par cent ans.

Le plus récent rayonne au cœur de la ville, au chœur de la cathédrale où l'historien Max de Diesbach avait traité avec le peintre Jozsef Mehoffer du programme des vitraux. L'artiste représenta donc le cousin de son interlocuteur, le colonel Roger de Diesbach, dans une verrière de la fenêtre orientale. (Le fait est bien établi dans la tradition familiale des Diesbach, et le recteur de Bourguillon Jacques de Boccard — de qui je le tiens — le mentionnait encore dans l'homélie qu'il prononça lors des obsèques du commandant de corps Roch de Diesbach, le 14 juillet 1990.) Roger de Diesbach se dresse donc, casqué de gris-vert, parmi les *defensores libertatis Ecclesiae* — qui vont naturellement de l'avoyer Peter Falk, sous Jules II, au conseiller d'Etat Georges Python, sous Pie XI. Manière de rattacher aux origines mêmes de l'Etat fribourgeois la légitimité des dirigeants de l'entre-deux-guerres? On a peut-être voulu suggérer, simplement, que la grève de 1918, où le colonel de Diesbach s'illustra en assurant le service d'ordre à Berne avec son régiment, avait mis en péril la religion elle-même: le pape Benoît XV n'avait-il pas jugé utile d'envoyer sa bénédiction apostolique à l'unité fribourgeoise⁵?

⁵ Roland RUFFIEUX: *La Suisse de l'entre-deux guerres*, Lausanne 1974, p. 68.

L'autre exemple, plus ancien, appartient au domaine privé de la famille. Il a été décortiqué par l'historien de l'art Ivan Andrey. C'est le montage exécuté par le peintre Joseph de Landerset, en 1818, pour le tableau-culte des Diesbach. Sujet de la composition, la remise de l'entreprise familiale — le régiment loué au roi de France — par le colonel François-Romain de Diesbach à son fils Philippe-Ladislas. La scène s'est passée en 1785 près d'Arras. Non seulement l'artiste l'a située devant Givet, où le régiment se trouvait dix ans plus tôt, mais encore il y a mêlé, au premier plan, les figures du commanditaire — capitaine dans la Garde suisse à Paris en 1816 — accompagné de sa famille, et tous vêtus à la mode de la Restauration. A quoi sert la juxtaposition, sur la même toile, d'une revue datant de Louis XVI et d'un observateur servant Louis XVIII? A «*marquer la continuité des deux époques, répond Andrey, et oublier ainsi les années révolutionnaires*»⁶.

Plus le temps passe et moins ces téléscopages, ces anachronismes, parlent au spectateur des vitraux ou des parades costumées. Mais la mise en scène de l'émigration militaire, telle qu'on la pratique aux jours de fête, entraîne aussi des effets négatifs sur la connaissance du passé. On scotomise les dimensions démographique, sociale, économique du phénomène. On le limite à ses aspects les plus étroitement militaires, l'ordre de bataille, les uniformes, les décorations, l'armement... — et tout cela apparaît d'autant plus stable, immuable au fond, que les détenteurs du commandement se le passent de père en fils. Ce faisant, on dessertit, en réalité, le service étranger de son cadre chronologique. On le dissout dans une sorte de nébuleuse romantique, où la nostalgie des expatriés suscite autant d'émotion que la pauvreté du sol natal — responsable évidemment de l'exode — provoque d'apitoiement rétrospectif. Une seule consolation, face à tant de misère: le courage guerrier de nos Fribourgeois dépasse tout éloge.

Un modèle migratoire moderne

C'est ainsi que l'on occulte la réalité complexe du service étranger chez nous: entre 1560 et 1650, c'est un modèle migratoire intégré assez original qui s'est mis en place, et le «*déboisement humain*» qu'il a provoqué n'avait rien, vraiment rien de fatal. On conviendra que pour une société qui a connu toutes les figures de l'expatriation, pour un Etat qui n'a retrouvé un solde migratoire positif qu'au second tiers du XX^e siècle, l'enjeu historiographique n'est pas mince.

Le modèle fribourgeois des années 1600 articule en effet trois mouvements de modernisation.

⁶ Ivan ANDREY: «La peinture militaire de Joseph de Landerset (1753-1824)» in *Figurina Helvetica*, 43/44^e année, Zurich et Bâle 1984/1985, pp. 44-49.

Le premier touche les campagnes, vouées à l'élevage et tournées vers l'exportation d'un fromage de longue conservation. C'est la généralisation d'une dynamique — et de techniques pastorales — présentes en Gruyère dès le bas Moyen-Age, et découvertes par Leurs Excellences dans ces baillages préalpins où elles investissent massivement. Cela requiert d'énormes quantités de sel et dégage d'importants excédents de main d'œuvre: du sel contre du fromage et des hommes, voici les premiers éléments de l'échange franco-fribourgeois.

La deuxième modernisation bouleverse l'art militaire. La science des fortifications pousse démesurément à la hausse les effectifs de l'infanterie (c'est un marché européen qui s'ouvre à la main d'œuvre!), et l'adaptation des tactiques aux armes à feu individuelles requiert l'invention progressive du drill et de la discipline. Tout le monde connaît l'importance de la pensée néo-stoïcienne pour les soubassements théoriques de cette révolution militaire, et le rôle des protestants hollandais puis suédois dans sa mise en application. Hubert Fœrster⁷ a montré l'influence directe, nonobstant la différence de religion, de ces pionniers sur les hommes de guerre fribourgeois, qui pourront fournir au roi de France une main d'œuvre casquée non seulement abondante, mais encore encadrée par des techniciens compétents. Contre argent, bien sûr, et gratifications diverses: l'échange s'enrichit de nouvelles composantes.

Si Fribourg a tiré tout le profit possible de telles nouveautés, c'est que la république en a pris les moyens institutionnels. La troisième modernisation, c'est en effet l'émergence d'un Etat moderne, doté d'un appareil administratif et donc tenté par la bureaucratie — même dans la version rustique et patricienne que construit Fribourg à sa modeste échelle... —, un Etat vraiment souverain. En langage d'Ancien Régime, cela implique un pouvoir absolu: le dehors et le dedans sont indissociables. Dans tout le Corps helvétique, dans les cantons-villes en particulier, le passage à la souveraineté (l'émancipation de l'Empire) s'est opéré parallèlement à la concentration du pouvoir et à son renforcement. Partout la puissance publique aboutit dans les mains de quelques familles riches, formant une couche dirigeante en voie d'aristocratisation⁸. Voici la dernière pièce du puzzle: un patriciat capable de pérenniser le système et de gérer les échanges.

Ainsi le modèle migratoire de la première modernité, à Fribourg, préfigure-t-il les «*pratiques juridico-bureaucratiques de nos sociétés*», comme dit Gérard Noiriel, davantage qu'il ne prolonge ou perpétue les traditionnelles remues d'hommes. Alors

⁷ Hubert FOERSTER: «Die niederländische Schule und ihr Einfluss in der Eidgenossenschaft am Beispiel von Bern und Freiburg zu Beginn des 17. Jahrhunderts» in *Actes du Symposium [CHPM] 1989*, Pully, 1990, pp. 63-78.

⁸ Hans Conrad PEYER: *Verfassungsgeschichte der alten Schweiz*, Zurich 1978, p. 107 ss.

que sous l'Ancien Régime «*les migrations étaient le plus souvent spontanées, liées aux pratiques ancestrales des communautés traditionnelles, aux aléas climatiques, à la diversité des offres de travail*»⁹, ici les déplacements individuels sont orientés, canalisés ou empêchés par un arsenal de mesures juridiques et administratives, des capitulations à la jurisprudence de la Chambre des recrues.

Enfin, j'allais écrire: surtout, ce modèle implique une population qui n'est pas misérable, au contraire: dans sa version militaire de l'époque moderne, l'émigration fri-bourgeoise apparaît plutôt comme un indice de prospérité.

Des hommes bien nourris

Sans trop d'esprit critique, des générations de chercheurs se sont transmis une double conviction: l'exportation de mercenaires caractérise une société archaïque, et l'archaïsme social va de pair avec une extrême pauvreté matérielle. Quand ils analysent l'émigration militaire à l'époque moderne, la plupart des historiens ne mettent pas en discussion ce modèle «périphérique» — retard et misère — de la société de départ. Fernand Braudel a lui-même signé la formule de généralisation: en matière de recrutement, «*toutes les montagnes, ou peu s'en faut, sont des "cantons suisses"*»¹⁰. Il a observé sur le pourtour méditerranéen que les montagnes les plus pauvres sont aussi les moins avares d'hommes, et mobilisé pour sa démonstration les Albanais, les Grecs et les Anatoliens, au risque d'encourager un amalgame abusif entre montagne, misère et mercenariat. Que dire en effet de ces pays montagnards où l'on émigre, justement, pour fuir le recruteur? Tel le Massif central, l'Auvergne pour mieux dire, où sous Louis XV encore il était difficile de tirer au sort des soldats pour la milice, tout le monde se dépêchant de prendre la route comme scieur de long, rétameur ou chiffonnier: «*...dès que la nouvelle de la levée transpire, les jeunes hommes célibataires ou mariés, pour éviter le risque du billet noir, avancent leur départ à la scie, au chaudron ou à la peille à qui mieux mieux, au point que certaines assemblées ne réunissent que les infirmes et les trop courts de taille*»¹¹. A la pauvreté montagnarde on ne peut lier que l'émigration en général, non pas spécifiquement l'émigration militaire.

Encore faut-il s'entendre sur la nature de cette pauvreté-là, dont l'existence paraît aller de soi pour les historiens. Jean Meyer, réfléchissant sur l'emploi des mercenaires par les principales couronnes d'Europe, trouve ainsi paradoxal que «*l'instrument de*

⁹ Gérard NOIRIEL: «Les enjeux pratiques de la construction de l'objet. L'exemple de l'immigration» in *Histoire sociale, histoire globale?*, Paris 1993, pp. 105-116.

¹⁰ Fernand BRAUDEL: *La Méditerranée...*, Paris 1966, p. 42-43.

¹¹ Abel POITRINEAU: *Remues d'hommes*, Paris 1983, p. 64.

force des Etats modernes [surgisse] de sociétés de paysans montagnards (...) de pays pauvres» comme l'Ecosse et la Suisse¹². Franco Cardini a noté lui aussi que le renouvellement de l'art militaire «provint de cercles géographiquement et sociologiquement archaïques, profondément attardés et marginaux». Sans doute pour bien enfoncer le clou, il précise que les Suisses étaient «extrêmement pauvres, et que c'était pour cette raison qu'ils devaient abandonner, démunis de tout, leurs forêts et leurs pâturages». Il décrit les «lourdes infanteries du XVI^e siècle» comme «la grande parade de la misère en Europe» et résume: «L'affermissement des Etats absolus et le développement de la guerre moderne ont prospéré sur la chair la plus misérable et la plus mal nourrie de l'Occident»¹³. Fortes paroles, à citer prudemment.

Car on ne fait pas de bonnes troupes avec des hommes sous-alimentés. Sélectionnant les sujets les plus costauds, l'émigration en général, à plus forte raison sa variété militaire! est exportation nette de santé. Les actuaire et statisticiens de nos assurances sociales le savent pour aujourd'hui, certains historiens le soupçonnent pour hier. Nicolas Morard verrait même dans l'émigration fribourgeoise d'Ancien Régime l'indice d'une faible mortalité infantile et de conditions d'hygiène et d'alimentation plutôt favorables¹⁴.

Il suffit de songer aux exigences physiques du métier, formulées plus tard sous forme de conditions d'engagement par les recruteurs: bonnes jambes et dents solides, mais encore, car l'apparence comptait énormément, une haute taille (la prime d'engagement monte avec la toise, c'est significatif) et surtout aucune anomalie décelable (le *Rekrutenbuch* de Fribourg montre la Chambre des recrues cassant l'enrôlement de garçons qui présentent une hernie inguinale¹⁵). La multitude des soldats levés sur des critères aussi sélectifs fait apparaître à l'évidence que les montagnards suisses ne crevaient pas de faim dans leurs vallées, bien au contraire. Sans doute mieux nourris que la plupart de leurs contemporains paysans des plaines céréalières ou manouvriers des villes, ils ne se faisaient pas mercenaires pour survivre, mais pour gagner de l'argent. Pauvreté n'est pas détresse. Une population capable de fournir à grand débit, à jet continu, des excédents de cette qualité-là ignorait la misère, surtout alimentaire. Ni l'archaïsme ni la misère ne caractérisaient le cadre où s'est mis en place, avec la république patricienne, le système migratoire soldé, et donc ne contraignaient à compter sur lui.

¹² Jean MEYER: *Noblesse et pouvoirs dans l'Europe d'Ancien Régime*, Paris 1973, p. 43.

¹³ Franco CARDINI: *La culture de la guerre*, Paris 1992, p. 128 et 109.

¹⁴ Nicolas MORARD: «Les premières enclosures dans le canton de Fribourg à la fin du Moyen-Age et les progrès de l'individualisme agraire», in *Revue Suisse d'Histoire* (21), 1971, p. 250.

¹⁵ AEF, LA 21.

Mais c'est peut-être bien cela qu'il faut cacher derrière les reconstitutions en costumes Louis XV, avec fusils à pierre et particules patriciennes garanties d'époque: l'émigration militaire n'était pas une fatalité.

Au contraire! Elle fut ici la conséquence d'un choix de développement, comme on dirait de nos jours, en tous points délibéré, voulu, assumé, au début de l'époque moderne. Avec le recul, les capitulations conclues par Fribourg «paraissent avoir été avant tout un faire-valoir visant à perpétuer l'autorité "de droit divin" de l'oligarchie régnante»¹⁶; mais d'emblée l'extension du mercenariat fut indissociable du renforcement de l'Etat. Le service étranger, en évacuant l'excédent de main d'œuvre créé par le développement de l'élevage, prévenait aussi les conséquences dangereuses pour l'ordre public d'un trop plein d'hommes jeunes et sans emploi.

En somme, dans le pays de départ aussi bien que dans le pays d'arrivée, le mercenariat lié aux innovations militaires a permis d'assurer la modernisation politique tout en garantissant le statu quo social: en exportant des soldats, les souverains de Fribourg faisaient un peu le même calcul que le roi de France en les important.

¹⁶ Georges ANDREY: «Présence à la Suisse et au monde» in Roland RUFFIEUX (s.d.): *Histoire du canton de Fribourg*, Fribourg 1981, p. 537.